

CHRONIQUE

SOCIÉTÉS

Académie Nationale de Metz

Séance du 7 janvier 1999

Le président fait part du décès de M. André Schutz, membre associé-libre, décédé à Bitche le 28 décembre 1998

M. Hubert Collin présente une communication sur « Garin le Lorrain et Gerbert de Metz : la geste des Lorrains née à Metz ».

Le sujet sur lequel notre confrère nous livre ses réflexions a déjà donné lieu à une littérature critique considérable.

A l'époque où Bertram était évêque de Metz (1180-1212), une importante chanson de geste fut écrite dans la grande ville de la Moselle par un auteur inconnu. Cette chanson, rédigée en français du nord de la Loire, le francien, connut un succès immédiat et se répandit rapidement dans toutes les cours princières, là où on était amateur de littérature épique et là où se trouvaient de riches barons capables de rémunérer les « maîtres chanteurs » qui transmettaient de château en château cette poésie orale. La chanson de Garin le Lorrain et de Gerbert, son fils, relatait les péripéties aventureuses et guerrières qui opposèrent le clan des Lorrains à celui des Bordelais, à une époque lointaine et mythique, dans un pays fabuleux mais qui par bien des traits, ressemblait fort à la Lorraine. Le camp des « bons » était celui des Lorrains, celui des « mauvais » était celui des Bordelais. Il n'est pas difficile de reconnaître, dans l'affrontement des uns et des autres, l'affrontement qui fut celui des Capétiens et celui des Anglais au temps de la première guerre de cent ans. On sait que cet interminable conflit mit aux prises les sujets de Louis VII, roi de France, et ceux d'Henri Plantagenet, roi d'Angleterre et de son épouse Aliénor d'Aquitaine. Les épisodes de l'affrontement des Lorrains et des Bordelais, dont M. Collin relate avec humour quelques exemples, sont innombrables et défient toute tentative de description.

La « geste des Lorrains » a eu des prolongements. Deux continuations, Hervis de Metz et Anséis de Metz, sont venues se souder au noyau initial au point de former un ensemble immense de 58 615 vers. Mais le prolongement de fortune le plus connu n'est autre que le fameux Lohengrin. C'est en effet dans la « geste des Lorrains » que le trouvère allemand Wolfram von Eschenbach a pris comme modèle le Lohenrain-Garin dont il a fait Lohengrin, le fils de Parzifal.

Œuvre de littérature masculine et féodale, le récit de la « geste des Lorrains » est parcouru par le frémissement de la vie. Si la poésie y est discrète, le merveilleux y est par contre totalement absent, ce qui lui a donné un caractère historique, qui a trompé certains historiens, notamment le savant bénédictin dom Calmet. La Lorraine est présente à chaque page de la geste, où l'on trouve la première mention de l'exploitation minière de l'argent dans les Vosges.

La datation de la « geste des Lorrains » est délicate en raison de strates laissées par les arrangements. Par contre son origine messine ne semble guère faire de doute. Plusieurs indices abondent dans ce sens. Ainsi il y a chez l'au-

teur primitif trop de réminiscences de Metz qui ne peuvent s'inventer. « Faites commune », l'idée de gouvernement urbain suggérée à la première page de Gerbert est une idée de l'époque de l'évêque Bertram. L'hostilité à l'égard des moines noirs de Cluny porte la marque d'un citoyen de Metz. L'origine bourgeoise des Lorrains est également une notion lorraine.

A l'issue de cette communication, M. le doyen Jean Schneider remercie M. Collin pour avoir attiré l'attention sur le rôle culturel de la cité messine aux XII^e et XIII^e siècles, en faisant remarquer que vers 1200 on assiste à Metz à une floraison de traductions d'œuvres liturgiques, de bibles et d'ouvrages didactiques. La lecture a été favorisée à Metz par deux institutions typiques de la ville : l'enregistrement aux bans de tréfonds et la pratique de l'aman-dellerie.

Lors de la séance le Dr François Jung, membre correspondant depuis 1994, est promu au rang de membre associé-libre, et M. Alain Cullière, professeur à l'Université de Metz, est élu membre correspondant.

Séance du 4 février 1999

Le président fait part du décès le 12 janvier de M. Pierre Philippe, membre honoraire, ancien président de la compagnie.

Le Dr Pierre Kolopp retrace la vie et l'œuvre du chirurgien Joseph Hénot, dont le nom a été donné à une rue du quartier de Queuleu à Metz. Né à Metz en 1796, Joseph Hénot, après des études médicales à la Faculté de Médecine de Strasbourg, fut admis en 1816 en qualité de chirurgien élève à l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Reçu docteur en médecine en 1821, il fut en fonction dans les hôpitaux militaires d'instruction de Lille, Strasbourg et Metz, où il termina sa carrière en tant que chirurgien principal de première classe, premier professeur. Décédé à Metz en 1852, le docteur Hénot fut un praticien compétent et ouvert aux idées nouvelles. Auteur de nombreuses communications aux sociétés de chirurgie, il fut admis en 1846 à l'Académie nationale de Metz, où il présenta en 1847-1848 trois mémoires qui ont fait de lui un précurseur de l'emploi de l'anesthésie générale.

Cette communication suscite des remarques de MM. Augéard, Feuga, Grossmann, Hocquard, Jolin, du Général Denis et des Dr Jung et Rouillard.

M. Jean Lesage fait ensuite part de ses réflexions sur notre entrée dans le troisième millénaire.

L'humanité vit actuellement l'une des plus grandes révolutions de son histoire, « une révolution du savoir » qui se traduit par des changements d'une ampleur et d'une rapidité encore inconnues. Le changement se manifeste dans tous les domaines, que ce soit au niveau de l'accroissement spectaculaire du chiffre de la population mondiale en un siècle, des modifications de l'environnement, de la place prépondérante des nouvelles technologies, de l'apparition du courrier électronique, du télétravail et maintenant du commerce électronique, que des mutations économiques avec les regroupements industriels et le développement des petites et moyennes entreprises, et politiques avec la mondialisation, l'évolution du rôle de la femme et de l'éducation de la jeunesse.

L'adaptation au changement est devenue une nécessité. Pour cela il faut non seulement accepter le changement dans nos mentalités mais aussi le pré-

parer et le gérer. S'il faut au quotidien s'adapter rapidement à de nouvelles conditions de vie, il importe au niveau de l'essentiel de maintenir les valeurs, les relations, la confiance, de replacer l'homme au centre de la société et de rechercher le bien commun. En conclusion M. Lesage souligne que pour entrer dans le troisième millénaire l'homme devra être adulte, créatif et savoir communiquer.

Cette communication est suivie d'un débat animé au cours duquel interviennent MM. Augeard, Casens, Feuga, Grossmann, Henrot, Jacques Jung, Mégly et le Père Ledure.

Lors de la séance le Dr Christian Jouffroy, médecin à Metz, est élu membre correspondant.

Séance du 4 mars 1999

Mme Marie-Antoinette Kuhn présente une communication sur « la fantaisie et le réalisme dans la sculpture de l'abbatiale Saint-Vincent de Metz ».

A l'ancienne abbatiale Saint-Vincent, la sculpture est toute aussi discrète que l'architecture. Comme l'édifice qui se tapit à l'ombre de la façade classique - qui imaginerait à l'arrière un bâtiment des XIII^e et XIV^e siècles - la sculpture se dissimule au chevet. Nulle grande statuariaire à l'abbatiale, nul portail médiéval prestigieux, mais une petite sculpture qui anime avec bonheur la muralité.

Des frises enserrent harmonieusement tout l'édifice. Parfois les larges feuilles polylobées qui les composent, accueillent des motifs singuliers tels un chat, des bovidés, un pseudogisant, des chouettes. Les fenêtres s'enrichissent à leur tour d'une moulure dans laquelle se succèdent des feuillages naturalistes. Des culots divers, grotesques, animaux, personnages contorsionnés, « tête en feuille », motifs insolites, parfois insolents, rarement édifiants, ponctuent les retombées des moulures. Un culot figurant un homme assis, pourrait rappeler le maître d'œuvre de l'abbatiale gothique.

A l'intérieur, la frise de feuilles polylobées accompagne à nouveau l'architecture et met en valeur la coursière et les tribunes hautes du chœur. Les chapiteaux animaliers et fantastiques se localisent à l'est ; ils cèdent ensuite la place à des chapiteaux floraux ; un seul chapiteau est historié. Les clefs de voûte des absidioles restent par leur facture, qui présente un personnage à mi-corps venant contrebuter le point faible, exceptionnelles. Le relief étrange situé dans l'ancienne chapelle Sainte-Lucie, rappelle le goût de l'anecdote du monde médiéval : le sculpteur illustre en ce lieu la fable du poltron fuyant devant un lièvre.

Si sur le plan architectural l'édifice se rattache au groupe des églises de Toul, en ce qui concerne la sculpture Saint-Vincent se distingue de ce groupe par la frise omniprésente, par l'importance attachée à son développement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Archaïsme et tradition coexistent et se mêlent aux connaissances et aux procédés techniques nouveaux venus des provinces voisines, Champagne et Bourgogne.

Cette communication, illustrée par des diapositives, est suivie d'une intervention de M. le doyen Jean Schneider qui exprime des doutes sur l'inspiration toulouaise à l'abbatiale de Saint-Vincent.

M. Ferdinand Stoll prononce ensuite un éloge de la vigne et du vin en Suisse romande d'après les témoignages littéraires de trois écrivains majeurs de la Suisse romande du XX^e siècle : Charles-Ferdinand Ramuz (1878-1947), Corinna Bille (1912-1979), et Maurice Chappaz (1916-).

Lors de la séance Mme Marie-Antoinette Kuhn, membre correspondant depuis 1995, est promue au rang de membre associé-libre, et M. Pierre-Édouard Wagner, conservateur du patrimoine à la Médiathèque de Metz, chargé du fonds lorrain et des collections iconographiques, est élu membre correspondant.

Séance du 8 avril 1999

M. Jean-Marie Rausch, sénateur-maire de Metz, membre d'honneur, fait un exposé sur les « nouvelles technologies de communication et l'évolution de la société ».

Pionnier de l'utilisation des nouvelles technologies de communication, M. Jean-Marie Rausch présente une analyse très concrète des mutations de notre société dans les trois dernières décennies du XX^e siècle. Il avait déjà abordé le sujet dans un livre prémonitoire paru il y a près d'une quinzaine d'années, « Le laminoir et la puce ».

Faisant un parallèle avec la théorie de Darwin, M. Rausch souligne que les sociétés connaissent elles aussi des mutations. Vers le milieu du XIX^e siècle, le passage de la société agricole à la société industrielle a constitué un changement brutal. Les structures économiques et politiques qui ont été mises en place ont été inspirées par les modèles industriels. On a aussi vu apparaître à cette occasion le clivage droite-gauche, qui reste toujours d'actualité. L'automatisation marque cependant à partir des années 1970 le déclin de la société industrielle.

Le constat de ce déclin, illustré plus particulièrement dans notre région par la crise de la sidérurgie et de l'exploitation minière, a conduit M. Rausch à envisager d'utiliser les possibilités offertes par les nouvelles technologies de communication. C'est ainsi que la ville de Metz a été dotée du premier réseau câblé de France. L'arrivée du numérique et du concept des autoroutes de l'information, domaine dans lequel la ville de Metz a été, une fois encore, pionnière, a représenté une nouvelle étape.

Cependant le changement le plus important a été l'utilisation du réseau internet. Le succès remporté par le cyberspace récemment ouvert par la ville de Metz est la preuve de l'engouement pour ce nouveau mode de communication. Le commerce électronique et le télétravail représentent également de prometteurs outils de communication.

Toutes ces évolutions dans les technologies de communication engendrent inévitablement des changements de la société. Les dirigeants politiques n'ont pas encore pris en compte ces transformations. Les systèmes économiques ont changé, mais les clivages politiques n'ont pas bougé.

A l'issue de son exposé, M. Rausch répond à des questions posées par MM. Grossmann, Henrot, Hocquard, Jolin et Michaux, notamment sur les problèmes liés à l'utilisation d'internet et sur l'influence des nouvelles technologies de communication sur le chômage.

Séance du 6 mai 1999

Le président fait part du décès de M. Albert Schneider, professeur honoraire de l'Université de Nancy II et président d'honneur du Comité Erckmann-Chatrian, membre associé-libre, décédé le 29 avril.

Conformément aux statuts, le trésorier, M. Gérard Schnitzler, présente le rapport sur le compte financier pour l'exercice 1998 et le projet de budget 1999, préalablement approuvés par le conseil d'administration. Ces documents n'ayant donné lieu à aucune remarque, le trésorier reçoit le *quitus* pour sa gestion.

M. le doyen Jean Schneider présente ensuite une communication sur « François le Gronais, citain de Metz (1450-1525), témoin d'une société en mutation ».

La vie de ce personnage s'inscrit dans une conjoncture économique favorable, mais politiquement difficile. L'essor que connut la région dans la deuxième moitié du XV^e siècle ne peut pas masquer les graves problèmes qui se posaient alors au gouvernement de la cité messine. Les duchés de Lorraine et de Bar désormais unis s'étaient donné des structures d'État et leurs princes visaient la conquête de Metz. La rivalité entre le royaume de France et l'État bourguignon et l'émergence de l'État lorrain accablèrent le gouvernement de la cité à des choix d'autant plus difficiles qu'il traversait une phase critique. En effet le patriariat, membre des magistratures, voyait ses effectifs diminuer au point qu'il lui était impossible de pourvoir aux offices et que l'exercice de la justice s'en trouvait ralenti.

C'est dans une telle conjoncture que François le Gronais, issue d'une des familles les plus anciennes et les plus importantes du patriariat, accéda en 1473 aux responsabilités politiques. Ses qualités, et surtout son caractère autoritaire, lui permirent de figurer dans le petit nombre de patriciens qui menaient les affaires de la cité.

Entré à l'échevinat en 1473, maître-échevin en 1479, il sut imposer son autorité dans un cas difficile, ce qui lui valut désormais le respect et même la crainte. Il fut surtout actif dans les relations extérieures de la cité. Si ses missions en France se déroulèrent dans une ambiance favorable, les rapports avec le duc de Lorraine furent plus tendus.

En tout cas, en un quart de siècle, François le Gronais sut se hisser au rang des principaux responsables de la cité. Cette ascension se fondait sur une situation personnelle plutôt exceptionnelle. Il fut en effet à la tête d'une fortune considérable ; à sa part de l'héritage des Gronais s'était ajoutée celle des Dieuamy, venue de sa mère, et surtout la fortune des Louve, apportée par sa première épouse. Très soucieux de continuer la lignée, il contracta successivement quatre mariages dont naîtront 28 enfants. A cette lignée il tint à confirmer le prestige de la noblesse et de l'ancienneté.

Toutefois, vers 1518-1520, la conjoncture économique était devenue moins favorable, tandis que des nouvelles générations, sensibles à l'humanisme et bientôt aux courants réformateurs, mettaient en question l'ancien ordre des choses. Ces années marquent aussi pour François le Gronais le déclin de son influence politique. Les dernières années de sa vie se passèrent en procédures pour des questions d'héritage. A son décès en 1525, il ne laissait que neuf

enfants survivants. Du moins avait-il assuré la vie de son lignage pendant plus de deux siècles. Mais dans son action politique, il n'avait pas su ou voulu remédier aux abus dont souffrait le gouvernement de la cité et qui entraînaient le patriciat à sa perte.

Puis M. Roland Grossmann retrace « L'histoire d'une utopie : l'enseignement mutuel ».

L'enseignement mutuel suscita l'engouement des philanthropes éclairés dans la première moitié du XIX^e siècle. En 1798, Bell, son importateur en Europe, présenta cette nouveauté comme « la méthode au moyen de laquelle une école entière peut s'instruire elle-même, sous la surveillance d'un seul maître ».

La méthode, conçue pour accueillir jusqu'à 500 élèves dans le même local, nécessitait des moniteurs. Dans les premières instructions, on ne prit pas parti entre l'enseignement confessionnel et interconfessionnel. Deux préfets, Hervé de Tocqueville, ultra-royaliste et gallican, au début de la Restauration, en Moselle, et le baron Sers, libéral et protestant, à Colmar, avant d'être nommé en Moselle, encouragèrent la méthode. Mais le sort de l'enseignement mutuel était lié aux vicissitudes de la politique nationale.

Sous la Monarchie de Juillet, à Metz, une polémique naquit entre l'enseignement mutuel réputé « libéral » et l'enseignement simultané que pratiquaient les Frères des écoles chrétiennes. Les notables reprochaient aux Frères de dépendre d'un supérieur qui résidait à Paris et d'échapper au contrôle de la municipalité. Le refus des Frères de prendre des élèves « payants » leur parut inadmissible. Or les écoles des Frères comportaient de nombreux indigents auxquels la ville apportait une aide, conformément à leur acte de fondation. En 1835 le conseil municipal supprima une école dirigée par les Frères pour la remplacer par une école mutuelle. Mais une opposition s'organisa. On défendit la liberté de choix des parents et on préconisa l'émulation entre les écoles. L'application de la loi Guizot permit de créer une école confessionnelle dans le quartier pauvre de Chambière.

On a critiqué l'enseignement mutuel, implanté surtout en ville, pour sa discipline militaire. Son véritable enjeu préfigurait celui de la laïcité. L'opposition à l'enseignement mutuel fut vive en France. Le débat opposa libéraux et traditionnalistes, mais occulta l'incurie de l'enseignement dans les campagnes où les maîtres demeuraient réticents à adopter les nouveautés.

Cette communication suscite des remarques de Mme Stamm, de MM. Michel et Jean Schneider.

Séance du 3 juin 1999

M. Gérard Schnitzler prononce l'éloge de M. Pierre Philippe, membre honoraire, décédé le 12 janvier dernier.

Après l'approbation des propositions de prix présentées par les présidents des commissions, il est procédé aux élections du bureau pour l'année académique 1999-2000. M. Gilbert Rose, président, et Jean Lesage, vice-président, sont réélus. M. André Michel est réélu bibliothécaire-archiviste pour cinq ans. M. Charles Hiegel est reconduit dans ses fonctions de secrétaire-adjoint. M. Denis Metzger est élu au conseil d'administration en remplacement de Mme Puhl-Demange.